|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| DUER DOCUMENT UNIQUE D’ÉVALUATION DES RISQUES  Unité de travail : **Génie Biologique-Bât C**  **……………………………**  Année : **2020**  Code  :  **1**  évaluation des risques professionnels  Code du travail Articles L 4121-3 et R 4121-1 | | | | | | | | | | | | | | |
| Directeur | **Marie José DURAND/THOUAND** | | | | | | | | **Principales activités** | **Enseignement supérieur scientifique** | | | | |
| Effectifs | **Enseignants**  **Et/ou**  **Chercheurs** | **9** | **ITA ou**  **IATOSS** | | **3** | **CDD** | |  | **Sites géographiques et locaux** | **Nombre de sites** | **1** | **Surface des locaux** | **2430m²** | |
| **Etudiants** | **102** | **Autres** | | **30** | **Total** | | **144** |
| Description succincte de la méthode mise en œuvre pour réaliser l’évaluation | **Mise à jour des actions menées et des points de vigilance apportés à l’AP au cours de l’année.** | | | | | | | | **Personnes associées à l’évaluation** | **Élisa TALBOURDET AP** | | | | |
| Organisation de la sécurité au sein de l’unité de travail | **Assistant de Prévention** | | | **Nomination**  **Formation initiale**  **Formation continue** | | | **Oui**  **Oui**  **Oui** | | **Organisation des secours** | Affichage des consignes générales de sécurité  Affichage des consignes spécifiques de sécurité  Organisation d’exercices d’évacuation | | | | **Oui**  **Oui**  **Oui** |
| **Présence d’un registre hygiène et sécurité** | | | | | | **Oui** | |  | | | |  |
| **Existence d’un règlement intérieur** | | | | | | **Oui** | | **Nombre de sauveteurs secouristes du travail :** | | | | **2**  Liste en annexe 1 |
| **Mesures pour le travail isolé et/ou en horaires décalées** | | | | | | **Oui** | |  | | | |  |
| **Existence d’une instance consultative (CHSCT, conseil de laboratoire, …)** | | | | | | **Oui** | | **Nombre de chargés d’évacuation :** | | | | **4Serre-files**  **Enseignants en poste guide file** |
| **Si non saisine du conseil de laboratoire, service , unité, département, UFR, composante** | | | | | | **NC** | |  | | | |  |
| **Rédaction de plan de prévention lors d’intervention d’entreprises extérieures** | | | | | | **Oui** | | **Nombre d’équipiers de première intervention :** | | | | **x** |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Formation | | **Nombre de personnes formées à la manipulation d’extincteurs**  (Liste à fournir au GESTIONNAIRE de L’IMMEUBLE pour la sécurité incendie avec les attestations de formation) | | **1**  Liste en annexe 2 | **Accidents du travail et maladies professionnelles** | **Nombre d’accidents au cours de l’année écoulée** | **x** |
| **Nombre de nouveaux entrants formés** | | **x** | * + - 1. Nombre d’accidents analysés | **x** |
| **Nature des autres formations en hygiène et sécurité suivies par le personnel** | | **Nombre de personnes** | **Nombre de maladies professionnelles** | **x** |
| **CHSCT**  **RPS**  **SST**  **Conduites des autoclaves** | | **2**  **1**  **2**  **1** | **Nature des accidents et des maladies professionnelles :** | |
| Suivi médical des personnels | | **Présence d’un médecin de prévention dans l’établissement** | | **Oui pas sur site** | **Gestion des déchets** | **Mise en place d’une gestion des déchets**  **Stockage des déchets dans un local réservé**  **Élimination selon une filière agréée** | **-oui**  **-oui**  **-oui** |
| **Suivi médical adapté aux risques professionnels pour toutes les personnes** | | **Oui** |
| Agents Chimique Dangereux | | **Nombre de personnes exposées aux Agents Chimiques Dangereux (R 4412-12 et 54) :** | | **10**  Liste en annexe 3 | Cancérogènes, Mutagène, toxiques pour la Reproduction | **Nombre de personnes exposées aux Cancérogènes Mutagènes, Reprotoxiques (R 4412-86)  :** | **6**  Liste en annexe 4 |
| Agents Biologiques des Groupes 3 ou 4 | | **Nombre de personnes exposées aux Agents Biologiques des Groupes 3ou4 (R 4426-1) :** | | **6**  Liste en annexe 5 | Rayonnements Ionisants | **Nombre de personnes exposées aux rayonnements ionisants (R4451-44, 45 et 46) :** | **0**  Liste en annexe 6 |
| Risque Électrique | | **Nombre d’agents titulaires d’une habilitation électrique :** | | **0**  Liste en annexe 7 | Rayons LASER | **Nombre de personnes exposées aux rayons LASER (R4452-22) :-** | **0**  Liste en annexe 8 |
| Autoclaves | | **Nombre d’agents aptes à la conduite des AUTOCLAVES :** | | **1**  Liste en annexe 9 | Rayonnements Electromagnétiques | **Nombre de personnes exposées aux rayonnements électromagnétiques** | **0**  Liste en annexe 10 |
| Inventaire des risques  évaluation des risques professionnels  Code du travail Articles L 4121-3 et R 4121-1  **2** | | | | | | | |
| **locaux** | Dangers ou facteurs de risques identifiés | Description des risques  **Modalité d’exposition aux dangers** | | **n. de personnes exposées** | ***Moyens de prévention existants :***  ***description*** | **correct** | **A**  **améliorer** | **A**  **redéfinir** | **Appréciation générale sur la maîtrise des risques** |
| C-10  Salle TP Chimie | Risques liés au travail de laboratoire | Manipulation de flacons pour la mise en place ou pour la préparation des TP | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés aux risques | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail de type TP chimie | |  | L’encombrement de l’espace varie selon les TP en cours. Cet espace doit être bien ordonné. | X |  |  | La mise en poste par les techniciennes est correcte avant l’intervention des étudiants. |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les paillasses sont équipées de racks multiprises | X |  |  | L’aménagement en prises électriques de la salle permet des branchements individuels. |
| *Risques chimiques toxiques, mutagène* | Ce risque est augmenté par un stockage hasardeux | |  | Le stockage de produits toxiques ou mutagènes est fait dans une armoire de sécurité fermée à clef. L’armoire est ventilée. | X |  |  | La gestion des produits toxiques se fait de façon conforme (stockage dans des armoires sécurisées).  Ayant suspecté une défaillance de l’armoire de sécurité, les produits ont été enlevés pour être stockés dans le local solvant. A terme, l’armoire de sécurité sera déplacée. |
| *Risques liés aux conditions d’hygiène (chimique et ou biologique)* | Environnement de travail insalubre | |  | Paillasse en verre la salubrité (la propreté) peut être plus facilement obtenue.  Nettoyages fréquents | X |  |  | Les paillasses sont en verre trempé. |
| *Contact avec des solvants organiques ou autres produits toxiques* | Espace de travail non adapté aux manipulations à risque. | |  | Travailler sous sorbonne | X |  |  | Il y a dans tout l’espace de travail, 5 sorbonnes. Elles sont conformes.  Rappel : il faut que les étudiants baissent la vitre de la sorbonnes lorsqu’ils manipulent.  De plus, il faut vérifier qu’idex vérifie bien les 5 sorbonnes en même temps et vitres ouvertes. |
| *Risque liés aux gaz rare* | Manipulations de machine (CPG, Absorption atomique)  utilisant des gaz rare. (Hydrogène, Acétylène, Azote, AIR). Les tuyaux des gaz rares passent dans les faux-plafond de la pièce. | |  | Les bouteilles de gaz présentent à l’extérieur sont fermés lorsqu’elles ne sont pas utilisées.  Les vannes secondaires présentent au niveau des machines sont également couper lors de la non-utilisation des gaz.  Un diagnostic a été fait par Air liquide pour l’ensemble du réseau de gaz rare du bâtiment. Suite à cette visite, la mise en place de la maintenance du système par Air liquide est en cours d’exécution. |  |  |  | Une augmentation de la consommation des bouteilles d’air sans surplus d’activité a fait suspecter une fuite sur le réseau.  C’est pour cela que nous avons demandé une recherche de fuite sur l’ensemble des réseaux de gaz rare ainsi qu’un changement des détenteurs qui sera prévu dans la maintenance. |
| *Toxicité de l’air ambiant* | Risques liés à l’insalubrité résiduelle de l’environnement de la salle :  Vapeurs acides, organiques,…. | | 12 | Utilisation des EPI adaptés, mise en route de la ventilation double flux, des extracteurs.  Il a été acheté un neutraliseur de fumée acide afin de diminuer les vapeurs acides.  Suspectant une dépressurisation de la pièce et donc un refoulement de l’air de l’armoire de sécurité dans la pièce, nous avons décidé de vider la dite armoire. |  |  | X | Un rappel aux étudiants sera fait sur la hauteur de la vitre lors des manipulations.  Les études de reflux éventuels de la ventilation ont été menées par le service technique, aucune anomalie de fonctionnement n’a été révélée. Des investigations supplémentaires seront réalisées en cas de signalement d’irritation des utilisateurs |
| *Risques lié à la manipulation de produits chimiques, solvants et réactifs* | Mise en poste des TP | |  | Travailler dans de bonnes conditions physique et mentale (fatigue physique et mentale, la tête ailleurs). | X |  |  | Les techniciennes travaillent en toute connaissance de cause.  Ne pas mettre à disposition des postes de grandes quantités de produits ou réactifs. |
| *Risques liés à la manipulation de déchets* | Risques conventionnels selon la nature de déchets. Charges lourdes. | |  | Des points de collecte sont installés dans la salle selon des critères de compatibilité.  La gestion des déchets se fait avec des EPI |  |  | X | Une collecte des déchets de laboratoire est effectuée par la société Suez. Le risque est surtout lié à la manipulation de ces fûts de déchets : charges lourdes, odeurs toxiques contenues toxiques. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-20  Salle TP écologie | Risques liés au travail de laboratoire | Manipulation de flacons pour la mise en place ou pour la préparation des TP | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés aux risques | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail. Encombrement type d’un laboratoire d’écologie. | |  | l’encombrement de l’espace varie selon les TP en cours. Cet espace doit être bien ordonné. | X |  |  | La mise en poste par les techniciennes est correcte avant l’intervention des étudiants. |
| Toxicité de l’air ambiant | Mauvaise ou absence d’aération de la salle. | |  | Présence de VMC au plafond. | X |  |  | L’ambiance de la salle est bonne. De plus 1 Sorbonne est installée dans la salle pour des manipulations spécifiques. Malgré tout, cette sorbonne est vieillissante. Son remplacement est à envisager pour les années à venir. |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les paillasses sont équipées de racks multiprises | X |  |  | L’aménagement en prises électriques de la salle permet des branchements individuels. |
| *Risques liés aux conditions d’hygiène (chimique et ou biologique)* | Environnement de travail insalubre | |  | Paillasse en verre la salubrité (la propreté) peut être plus facilement obtenue.  Nettoyages fréquents. | X |  |  | Les paillasses sont en verre trempé. |
| *Contact avec des solvants organiques ou autres produits toxiques* | Espace de travail non adapté aux manipulations à risque. | |  | Travailler sous Sorbonne | X |  |  | Il y a dans tout l’espace de travail 1 Sorbonne. |
| *Risques lié à la manipulation de produits chimiques, solvants et réactifs* | Mise en poste des TP | |  | Travailler dans de bonnes conditions physique et mentale (fatigue physique et mentale, la tête ailleurs). | X |  |  | Les techniciennes travaillent en toute connaisse de cause.  Ne pas mettre à disposition des postes de grandes quantités de produits ou réactifs. |
| *Risques liés à la manipulation de déchets* | Risques conventionnels selon la nature de déchets. Charges lourdes. | |  | Des points de collecte sont installés dans la salle selon des critères de compatibilité. |  |  | X | Une collecte des déchets de laboratoire est effectuée par la société SUEZ.  Le risque est surtout lié à la manipulation de ces fûts de déchets : charges lourdes, odeurs toxiques contenues toxiques. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-021  Salle TP hydraulique | *Risque électriques* | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les paillasses sont équipées de racks multiprises | X |  |  | L’aménagement en prises électriques de la salle permet des branchements individuels. |
| *Risques d’électrocution* | Utilisation et manipulation de machines utilisant de l’eau. | |  | Les machines sont faite pour. La partie électrique est séparée et « cachée » de la partie humide. |  | X |  | Les étudiants n’ont pas à toucher à la partie électrique. Ce n’est pas eux qui mettent en route les machines. |
| *Risque de chute de plain-pied* | Utilisation de machine fonctionnant avec l’eau avec risque de débordement. | |  | Présence d’une bonde au milieu de la pièce ainsi que d’une raclette et de serpillère pour pousser l’eau vers l’évacuation et éviter la glissade. | X |  |  | Le risque est connu des usagées. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-105  Salle TP biologie | Risques liés au travail de laboratoire | Manipulation de flacons pour la mise en place ou pour la préparation des TP | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés aux risques | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail. Encombrement type d’un laboratoire TP biologie. | |  | l’encombrement de l’espace varie selon les TP en cours. Cet espace doit être bien ordonné. | X |  |  | La mise en poste par les techniciennes est correcte avant l’intervention des étudiants. |
| Toxicité de l’air ambiant | Mauvaise ou absence d’aération de la salle. | |  | Présence de VMC au plafond. | X |  |  | L’ambiance de la salle est bonne. |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les paillasses sont équipées de racks multiprises |  | X |  | L’aménagement en prises électriques de la salle permet des branchements individuels. S’assurer de la bonne fermeture des prises lorsque rien n’est branché. |
| *Risques liés aux conditions d’hygiène (chimique et ou biologique)* | Environnement de travail insalubre. | |  | Paillasse en verre la salubrité (la propreté) peut être plus facilement obtenue.  Nettoyages fréquents |  |  | X | Les paillasses dans les salles de l’étage sont en faïence entourée d’un joint de ciment. Ces matériaux sont plus sensibles à un environnement de laboratoire. Ils sont plus difficiles à assainir qu’une paillasse en verre. |
| *Contact avec des solvants organiques ou autres produits toxiques* | Espace de travail non adapté aux manipulations à risque. | |  | Travailler sous Sorbonne |  | X |  | La salle C-105 est une salle de TP de biologie (dissection, observation au microscope). |
| *Risques lié à la manipulation de produits chimiques, solvants et réactifs* | Mise en poste des TP | | 2tech, enseignants et les étudiant-e-s | Travailler dans de bonnes conditions physique et mentale (fatigue physique et mentale, la tête ailleurs). | X |  |  | Les techniciennes travaillent en toute connaissance de cause.  Ne pas mettre à disposition des postes de grandes quantités de produits ou réactifs. |
| *Risques liés à la manipulation de déchets* | Risques conventionnels selon la nature de déchets. Charges lourdes. | |  | Des points de collecte sont installés dans la salle selon des critères de compatibilité. | X |  |  | Une collecte des déchets de laboratoire est effectuée par la société SITA.  Le risque est surtout lié à la manipulation de ces fûts de déchets : charges lourdes, odeurs toxiques contenues toxiques. Les déchets biologiques sont recueillis dans des contenants appropriés. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-120  Chambre froide | Risques liés au travail de laboratoire | Manipulation de flacons pour la mise en place ou pour la préparation des TP | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés aux risques | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| *Risques liés au froid et l’encombrement* |  | | 2 | Présence de courte durée dans la salle et tenir ordonné les étagères de rangement. Laisser un passage aisé entre les étagères. |  | X |  | Aménagement correct de la chambre froide, mais il faudrait poser les flacons de solution sur des bacs de rétention de volume correct en tenant compte de la compatibilité des produits.  Une affiche présente sur l’extérieur de la porte montre l’organisation de la pièce.  Il n’y a que le stockage minimum de stockage de produits chimiques. |
| *Chute de hauteur sur étagère (prélèvements, réactifs, solutions,...)* | Projection de substances agressive, toxique et ou inconnue | | 2 | Port d’EPI et précaution |  | X |  | Trouver un moyen de fixation des étagères sans toucher à l’intégrité de la chambre froide (pas de perçage des murs) |
| *Risques chimiques* | Risques toxiques liés au contact et ou inhalation de substances inconnues | | 2 | Identifier les produits par un étiquetage conforme |  | X |  | Toujours étiqueter les flacons. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-114  Labo prépa chimie | Risques liés au travail de laboratoire | Manipulation de flacons pour la mise e place ou pour la préparation des TP | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés aux risques | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail. Encombrement type d’un laboratoire de préparation chimie biochimie. | |  | L’encombrement de l’espace varie selon les TP en cours. Cet espace doit être bien ordonné. | X |  |  | L’encombrement du laboratoire de préparation des TP de chimie, biochimie dépend des TP en cours. La salle est rangée à ce moment-là. |
| Toxicité de l’air ambiant | Mauvaise ou absence d’aération de la salle. | |  | Présence de VMC au plafond. |  | X |  | L’ambiance de la salle peut être améliorée en utilisant une VMC qui tire mieux ou un extracteur d’air. |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les paillasses sont équipées de racks multiprises | X |  |  | L’aménagement en prises électriques de la salle permet des branchements individuels. |
| *Risques liés aux conditions d’hygiène (chimique et ou biologique)* | Environnement de travail insalubre | |  | Paillasse en verre la salubrité (la propreté) peut être plus facilement obtenue.  Nettoyages fréquents |  |  | X | Les paillasses dans les salles de l’étage sont en faïence entourée d’un joint de ciment. Ces matériaux sont plus sensibles à un environnement de laboratoire. Ils sont plus difficiles à assainir qu’une paillasse en verre. |
| *Contact avec des solvants organiques ou autres produits toxiques* | Espace de travail non adapté aux manipulations à risque. | |  | Travailler Sous Sorbonne |  |  | X | La salle est équipée d’une Sorbonne. Cette dernière un vieux modèle qui répond encore à ses critères de qualifications. Mais inadapté à l’usage du laboratoire. Il faudrait envisager de la remplacer. |
| *Risques lié à la manipulation de produits chimiques, solvants et réactifs* | Mise en poste des TP | |  | Travailler dans de bonnes conditions physique et mentale (fatigue physique et mentale, la tête ailleurs). | X |  |  | Les techniciennes travaillent en toute connaissance de cause.  Ne pas mettre à disposition des postes de grandes quantités de produits ou réactifs. |
| *Risques liés à la manipulation de déchets* | Risques conventionnels selon la nature de déchets. Charges lourdes. | |  | Des points de collecte sont installés dans la salle selon des critères de compatibilité. |  |  | X | Une collecte des déchets de laboratoire est effectuée par la société SUEZ.  Le risque est surtout lié à la manipulation de ces fûts de déchets : charges lourdes, odeurs toxiques contenues toxiques. Finir d’aménager le local déchet avec un rince œil le rendre à usage unique et l’équiper de bacs de rétention. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-113  Salle TP chimie | Risques liés au travail de laboratoire | Manipulation de flacons pour la mise e place ou pour la préparation des TP | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés au risque | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail. Encombrement type d’un laboratoire TP chimie. | |  | l’encombrement de l’espace varie selon les TP en cours. Cet espace doit être bien ordonné. | X |  |  | La mise en poste par les techniciennes est correcte avant l’intervention des étudiants. |
| Toxicité de l’air ambiant | Mauvaise ou absence d’aération de la salle. | |  | Présence de VMC au plafond. |  | X |  | L’ambiance de la salle est mauvaise. Il faut revoir l’efficacité des VMC. Mais attention de ne pas laisser ouvert ou mal fermé, les bidons de collecte des déchets qui ne doivent pas être stockés sous sorbonne. |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les paillasses sont équipées de racks multiprises | X |  |  | L’aménagement en prise de la salle permet des branchements individuels. |
| *Risques liés aux conditions d’hygiène (chimique et ou biologique)* | Environnement de travail insalubre | |  | Paillasse en verre la salubrité (la propreté) peut être plus facilement obtenue.  Nettoyages fréquents |  |  | X | Les paillasses dans les salles de l’étage sont en faïence entourée d’un joint de ciment. Ces matériaux sont plus sensibles à un environnement de laboratoire. Ils sont plus difficiles à assainir qu’une paillasse en verre.  Cette salle est humide. |
| *Contact avec des solvants organiques ou autres produits toxiques* | Espace de travail non adapté aux manipulations à risque. | |  | Travailler sous Sorbonne |  |  | X. I | La salle est équipée de 2 sorbonnes. Ce sont les même que celle de la salle 114.  Le nombre de sorbonne est insuffisant. Il faudra mener une étude pour en installer au moins 2 autres dans la salle ainsi que remplacer les sorbonnes existantes vieillissantes. |
| *Risques liés à la manipulation de produits chimiques, solvants et réactifs* | Mise en poste des TP | |  | Travailler dans de bonnes conditions physique et mentale (pas de fatigue physique et mentale, la tête ailleurs). | X |  |  | Les techniciennes travaillent en toutes connaissances de cause.  Ne pas mettre à disposition des postes de grandes quantités de produits ou réactifs. |
| *Espace de travail instable* | Évier décroché de la paillasse du fond au mur, écoulement d’eau possible entrainant des chutes de plain-pied. | |  | Rendre conforme l’espace de travail | X |  |  | L’évier a été recollé. |
| *Risques liés à la manipulation de déchets* | Risques conventionnels selon la nature de déchets. Charges lourdes. | |  | Des points de collecte sont installés dans la salle selon des critères de compatibilité. |  |  | X | Une collecte des déchets de laboratoire est effectué par la société SITA.  Le risque est surtout lié à la manipulation de ces fûts de déchets : charges lourdes, odeurs toxiques contenues toxiques.  Le local de stockage de ces déchets n’est pas adapté à cet effet.Une aération qui assainirait l’espace de stockage est ABSENTE. L’air dans ce local FERMÉ est irrespirable. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-112  Salle TP Physique | *Risques électriques (électrisation, cours circuit,..)* | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | | 2 | Les paillasses sont équipées de racks multiprises | X |  |  | L’aménagement en prise de la salle permet des branchements individuels. |
| *Manipulation de charges lourdes* | La manipulation de charges lourdes, instantanément ou sur la durée, peut entrainer divers TMS dont la lombalgie | | 2 | Lors de la manipulation de charges lourde, faire appel à un-e collègue ou à un personnel technique. Utilisation d’un élévateur | X |  |  | De nouveaux TP d’optique physique, ont été mis en place. Cela nécessite l’utilisation de plusieurs panneaux (bois ou pvc noir) pour obscurcir. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-116  Laverie | Risques liés au travail de laboratoire |  | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés au risque | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail. Encombrement type d’une laverie. | | 2 | l’encombrement de l’espace varie selon les TP en cours. Cet espace doit être bien ordonné. | X |  |  | Encombrement d’une laverie. Sinon la salle est rangée quand il n’y a pas trop de vaisselle. |
| Toxicité de l’air ambiant | Mauvaise ou absence d’aération de la salle. | | 2 | Extracteur d’air avec entrée basse | X |  |  | Espace laverie équipé d’un extracteur d’air. L’ambiance de la salle est bonne, mais très froide en hiver. |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les appareils sont en branchement direct sur une boite de disjoncteurs | X |  |  | Il est installé dans la laverie des racks multiprise et des branchements directs de certains appareils sur des disjoncteurs |
| *Risques liés aux conditions d’hygiène (chimique et ou biologique)* | Environnement de travail insalubre | | 2 | Paillasse en verre la salubrité (la propreté) peut être plus facilement obtenue.  Nettoyages fréquents |  |  | X | Les paillasses dans les salles de l’étage sont en faïence entourée d’un joint de ciment. Ces matériaux sont plus sensibles à un environnement de laboratoire. Ils sont plus difficiles à assainir qu’une paillasse en verre. |
| *Manipulation de charges lourdes* | Divers TMS (lombalgie, atteinte du canal carpien, atteinte des cervicales,…) | | 2 et enseignants | Utiliser un appareillage de levage pour l’introduction et l’extraction des bacs dans l’autoclave |  |  | X | Les TP de bactériologie nécessitent la stérilisation de nombreux matériaux et solutions. Une aide mécanique pour le levage et la dépose des paniers dans l’autoclave seraient une aubaine. |
| *Manipulation d’un appareil à couvercle amovible* | Utilisation d’un autoclave | |  | Utilisation de l’appareil uniquement par les personnes ayant reçu une habilitation.  L’appareil est référencé en préfecture. | X |  |  | Bonnes utilisations de l’appareil. Il est à jour dans ces contrôles réglementaires. |
| *Conditions thermiques* | Ambiance de travail froide l’hiver. | | 2 | La pièce n’est pas chauffée. Du faite de la présence d’un extracteur d’air, une entrée d’air est présente dans la pièce. |  | X |  | Pour ne pas apporter de froid dans le couloir et dans le labo adjacent, la demande de laisser de fermer les portes est faites. Les techniciennes s’habillent en conséquence et évitent de rester trop longtemps dans la pièce. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-117  prépa micro | Risques liés au travail de laboratoire |  | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés au risque | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail. Encombrement type salle de préparation microbiologie | |  | l’encombrement de l’espace varie selon les TP en cours. Cet espace doit être bien ordonné. | X |  |  | Son encombrement dépend des TP en cours.  La salle est rangée à ce moment-là. |
| Toxicité de l’air ambiant | Mauvaise ou absence d’aération de la salle. | |  | Présence de VMC au plafond. | X |  |  | L’ambiance de la salle est bonne |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les paillasses sont équipées de racks multiprises |  | X |  | L’aménagement en prise de la salle permet des branchements individuels. S’assurer de la bonne fermeture des prises après l’avoir débranchées. |
| *Risques liés aux conditions d’hygiène (chimique et ou biologique)* | Environnement de travail insalubre | |  | Paillasse en verre la salubrité (la propreté) peut être plus facilement obtenue.  Nettoyages fréquents | X |  |  | Les paillasses dans les salles de l’étage sont en faïence entourée d’un joint de ciment. Ces matériaux sont plus sensibles à un environnement de laboratoire. Ils sont plus difficiles à assainir qu’une paillasse en verre. |
| *Contact avec des milieux contaminés ou contamination inconnue* | Espace de travail non adapté aux manipulations à risque. | |  | Travailler PSM | X |  |  | La salle est équipée d’un PSM. Le PSM est vérifié régulièrement. |
| *Risques liés à la manipulation de produits biologiques contaminés* | Mise en poste des TP | | 2 | Travailler dans de bonnes conditions physique et mentale, fatigue physique et mentale, la tête ailleurs. | X |  |  | Les techniciennes travaillent en toutes connaissances de cause. |
| *Risques liés à la manipulation de déchets biologiques.* | Risques conventionnels selon la nature de déchets. Charges lourdes. | |  | Des points de collecte sont installés dans la salle selon des critères de compatibilité. | X |  |  | Une collecte des déchets biologiques de laboratoire pour un traitement en externe (Séché Healthcare) |
| *TMS prise basse* | TMS (lombalgie,…) liés à la prise d’objets stockés bas. | |  | Attention de ne pas courber le dos pour prendre des objets trop bas. Fléchissez vos jambes pour le faire. |  |  |  | Des objets d’usages courants sont stockés dans des placards bas. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-118  Annexe microbiologique | *Risques liés aux espaces de stockages* | Chute de Hauteur, chute de plain-pied, manipulation de charges lourdes ou pas (gestes répétitifs | |  | Travailler avec l’EPI adapté à la situation et avec précaution. |  |  |  | RAS, le stockage en hauteur est fait pour des objets peu utilisés. Les plus utilisés sont stockés à hauteur d’Homme ou accessible avec un escabeau. L’escabeau a 3 niveaux, un 4ème niveau aurait été appréciable. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-119  Salle TP Microbiologie | Risques liés au travail de laboratoire | Manipulation de flacons pour la mise en place ou pour la préparation des TP | | 2 | Les techniciennes dispose de d’EPI adaptés au risque | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail. | |  | l’encombrement de l’espace varie selon les TP en cours. Cet espace doit être bien ordonné. | X |  |  | L’encombrement de la salle de microbiologie dépend des TP en cours. La salle est rangée à ce moment-là. |
| Toxicité de l’air ambiant | Mauvaise ou absence d’aération de la salle. | |  | Présence de VMC au plafond. | X |  |  | L’ambiance de la salle bonne |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | Les paillasses sont équipées de racks multiprises |  | X |  | L’aménagement en prise de la salle permet des branchements individuels. Il faut s’assurer de la bonne fermeture des prises après les avoir débranchées. |
| *Risques liés aux conditions d’hygiène (chimique et ou biologique)* | Environnement de travail insalubre | |  | Paillasse en verre la salubrité (la propreté) peut être plus facilement obtenue.  Nettoyages fréquents |  |  | X | Les paillasses dans les salles de l’étage sont en faïence entourée d’un joint de ciment. Ces matériaux sont plus sensibles à un environnement de laboratoire. Ils sont plus difficiles à assainir qu’une paillasse en verre. |
| *Contact avec des solvants organiques ou autres produits toxiques, milieux très contaminés ou contamination inconnue* | Espace de travail non adapté aux manipulations à risque. | |  | Travailler PSM | X |  |  | La salle est équipée d’un PSM, un seul dans le département. |
| *Risques liés à la manipulation de produits biologiques contaminés* | Mise en poste des TP | |  | Travailler dans de bonnes conditions physique et mentale, fatigue physique et mentale, la tête ailleurs. | X |  |  | Les techniciennes travaillent en toute connaissance de cause. |
| *Risques liés à la manipulation de déchets biologiques.* | Risques conventionnels selon la nature de déchets. Charges lourdes. | |  | Des points de collecte sont installés dans la salle selon des critères de compatibilité. | X |  |  | Une collecte des déchets biologiques de laboratoire pour un traitement en externe. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-007 | *Problème d’aération de la salle* | Fenêtres de la salle qui sont condamnées, aucune ouverture possible sur l’extérieur et aucune aération correcte possible | | 110 | Ouverture des portes avant et arrière sur le hall |  | X |  |  |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-115  Dépôt produits | Risques liés au travail de laboratoire |  | | 2 | Le stockage doit être fait selon des critères de compatibilité et ordonné de façon à retrouver facilement un produit.  Les solvants (inflammable, ...) devront être stockés à part sur des bacs de rétentions. | X |  |  | Les techniciennes ont un usage courant du travail en laboratoire.  Rappel : Ne jamais stocker des solvants hors de la pièce spécifiquement identifiée.  PAS DE BIDON RÉCUPERATION SOUS SORBONNE. |
| Chutes d’objets | Encombrement des espaces de travail. | |  | Quel que soit le niveau et l’équipement de stockage, certaines règles doivent être respectées.  Le premier critère de stockage des produits chimiques au laboratoire  NE DOIT PAS ÊTRE :  • l’ordre alphabétique ;  • l’ordre d’arrivage ;  • la taille des contenants ;  • le nombre croissant de carbones. |  |  | X | Réaménagement de la pièce est en cours.  La salle est rangée à ce moment-là.  Le premier critère du stockage des produits chimiques doit être la compatibilité entre eux. |
| Toxicité de l’air ambiant | Mauvaise ou absence d’aération de la salle. | |  | Présence de VMC au plafond. |  |  | X | L’ambiance de la pièce est néfaste, l’atmosphère est nocive. Il est essentiel d’installer dans la salle un système de ventilation mécanique ou mieux, un extracteur d’air. |
| Risques électriques | Surcharge des prises, présence de bloc multiprise. | |  | L’allumage de la lumière par des interrupteurs antidéflagrants. | X |  |  | L’allumage de la lumière dans la pièce par des interrupteurs antidéflagrants. |
| Risques entraînant une panique | Incendie, renversement de produits | | 1 ou 2 | Évacuation de la pièce. |  |  | X | Il est impératif d’installer une porte équipée d’une barre anti-panique pour l’ouverture vers l’extérieur.  Actuellement la porte est équipée d’une serrure à cylindre avec une poignée |
|  | Risques liés à la manipulation de produits chimiques, solvants et réactifs | Risques de projection | |  | Porter les EPI adaptés. Présence d’une douche portable. |  | X |  | La douche a été achetée mais le chargement en eau par une personne habilité est en cours. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-01  Secrétariat | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail. | | 1 | Recommandations INRS  L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pieds.  L’angle du coude est droit ou légèrement obtus  Le bras le long du corps.  Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre recommandation de la médecine du travail. |  |  | X | Un bureau dos à la fenêtre. Un 2ème bureau (┴ à la fenêtre) occupe la pièce. l’aménagement de la pièce, par rapport à la porte d’entrée, ne permet pas de positionner le 1er bureau perpendiculairement à la fenêtre. Il est dos à la fenêtre.  Revoir l’aménagement du poste informatique. |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessants (punaises), contondants (objets lourds) | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation | X |  |  | Le Bureau est bien tenu, bien rangé. |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre) | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques. | X |  |  | Aucun câble ne traîne dans les espaces de circulation ni dans le bureau. |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. | X |  |  | Présence dans le bureau d’un chauffage d’appoint utilisé occasionnellement |
| *Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets* | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usage fréquent en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents | X |  |  | Il n’y a pas de stockage en hauteur |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas | X |  |  | L’archivage dans les placards et fait dans des boîtes de taille petite ou moyenne. |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre | X |  |  | Il y a des rideaux aux fenêtres |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  | X |  |  | Le VMC est bruyante. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-02  Chef de département | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail.  Peut entrainer des TMS et une pathologie du syndrome du canal carpien | | 1 | Recommandations INRS.  L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pied.  L’angle du coude est droit ou légèrement obtus  Le bras le long du corps.  Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre |  |  | X | Les écrans font dos à la fenêtre.  Non conforme aux recommandations. L’enseignante s’en satisfait.  Une souris ergonomie lui a été fournie. |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessants (punaises), contondants (objets lourds). | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation. | X |  |  | Le bureau est bien tenu et bien rangé. |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre). | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques | X |  |  | Aucun câble ne traîne dans les espaces de circulation ni dans le bureau. |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. | X |  |  | Présence dans le bureau d’un chauffage d’appoint, celui-ci est défaillant. Il ne permet pas de réguler la température. Il faut le changer.  Le radiateur ne dispose pas de thermostat fonctionnel |
| *Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets* | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usage fréquent en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents | X |  |  | Il n’y a pas de stockage en hauteur. |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas | X |  |  | L’archivage dans les placards et fait dans des boites de taille petite ou moyenne. |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre | X |  |  | Il y a des rideaux aux fenêtres. |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  | X |  |  | La VMC est bruyante elle émet un sifflement. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-003  Enseignante | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail. | | 1 | Recommandations INRS : L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pieds.  L’angle du coude est droit ou légèrement obtus  Le bras le long du corps.  Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre | X |  |  | . |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessants (punaises), contondants (objets lourds) | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation | X |  |  |  |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre). | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques. | X |  |  | Aucun câble ne traîne dans les espaces de circulation ni dans le bureau. |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. |  | X |  | Il y a un chauffage d’appoint dans le bureau pour la mi-saison. |
| *Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets* | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usage fréquent en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents | X |  |  |  |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas | X |  |  | . |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre | X |  |  | Luminosité du bureau est correcte |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  | X |  |  | Pas de bruit dans le bureau |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-04  Co-responsable LP SSAQNA (ISFFEL) | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail. | | 1 | Recommandations INRS  L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pieds.  L’angle du coude est droit ou légèrement obtus  Le bras le long du corps.  Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre recommandation de la médecine du travail. | X |  |  |  |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessants (punaises), contondants (objets lourds) | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation | X |  |  |  |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre) | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques. | X |  |  |  |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. | X |  |  | Un chauffage d’appoint y est présent. |
| *Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets* | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usage fréquent en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents | X |  |  |  |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas | X |  |  | . |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre | X |  |  | Luminosité du bureau est correcte. |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant et odeur | |  |  | X |  |  | Bruits des autres bureaux, à travers le couloir. Captation des conversations.  Des odeurs émanent de la salle de repas adjacente. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| Salle de reprographie  Local serveur | *Risques thermique auditif*  *incendie* | Espace surchauffé, bruyant, sans protection contre l’incendie. | |  | Il faut installer une climatisation dans la salle serveur. Pose d’un extincteur spécifique au risque incendie. | X |  |  | Le local serveur est équipé d’une climatisation. Pour le risque d’incendie d’origine électrique, un extincteur à CO2 a été installé à proximité.  La salle est maintenant fermée. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-103  2 enseignants | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail. | | 2 | L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pieds.  L’angle du coude est droit ou légèrement obtus  Le bras le long du corps.  Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre |  | X |  | L’un des postes de travail est mal orienté par rapport à la fenêtre.  L’achat de fauteuil de bureau serait souhaitable. |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessants (punaises), contondants (objets lourds) | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation | X |  |  | Le Bureau est bien tenu. |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre) | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques. | X |  |  | Aucun câble ne traîne dans les espaces de circulation ni dans le bureau. |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. | X |  |  | Pas de problème signalé |
| *Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets* | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usage fréquent en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents | X |  |  | Il n’y a pas de stockage en hauteur. |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas | X |  |  | L’archivage dans les placards et fait dans des boites de taille petite ou moyenne. |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre | X |  |  | Les postes informatiques sont perpendiculaires dans le bureau. |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  |  | X |  | Bruit dans le bureau dû au fonctionnement de la VMC. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-108  2 Enseignant-chercheurs | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail. | | 2 | Recommandations INRS.  L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pieds.  L’angle du coude est droit ou légèrement obtus  Le bras le long du corps.  Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre recommandation de la médecine du travail. |  | X |  | L’un des postes a ses écrans perpendiculaires mais décalés, donc pas de lumière extérieure sur son écran.  L’autre fait face à la fenêtre. Le bureau dispose de rideaux.  Les deux enseignants chercheurs disposent d’un aménagement de leur poste de travail, adapté à leur handicap. Changement de souris ergonomique pour l’un. |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessants (punaises), contondants (objets lourds) | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation | X |  |  | Le Bureau est bien tenu, rangé. |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre) | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques. | X |  |  | Aucun câble ne traîne dans les espaces de circulation ni dans le bureau. |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. | X |  |  | L’une des poignées de chauffage est arrachée. Il y a un chauffage d’appoint dans bureau.  Un micro-onde est posé de façon instable dans le bureau. |
| *Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets* | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usage fréquent en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents | X |  |  | L’archivage en hauteur effectué dans le bureau ne concerne que des documents peu usités. |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas | X |  |  | L’archivage dans les placards est fait dans des boîtes de taille petite ou moyenne. Mais pour l’archivage en hauteur, il n’y a pas de petit escabeau dans le bureau. |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre | X |  |  | Il y a des rideaux à la fenêtre, évite l’éblouissement de l’écran. Le scintillement des néons entraine une gêne. |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  | X |  |  | Atténuer le bruit de la VMC.  L’espace étudiant créé à proximité du bureau engendre du bruit lourd de la présence des étudiants. De plus, il handicape Hervé lors de ces déplacements dans le couloir. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-109  Directeur du laboratoire CBAC | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail. | | 1 | L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pieds. L’angle du coude est droit ou légèrement obtus. Le bras le long du corps. Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier.  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre |  | X |  | L’enseignant-chercheur constate, depuis son changement de bureau (meuble) et depuis l’achat d’une souris ergonomique, une nette amélioration de sa posture et de la sensation de bien-être. |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessants (punaises), contondants (objets lourds) | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation | X |  |  | Pas d’encombrement d’objet dangereux. |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre) | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques. | X |  |  | Aucun câble ne traîne dans les espaces de circulation ni dans le bureau. |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. | X |  |  | Il y a un chauffage d’appoint dans le bureau, il est utilisé occasionnellement. |
| Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usages fréquents en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents. | X |  |  | L’archivage en hauteur effectué dans le bureau ne concerne que des documents peu ou plus usités. |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas |  | X |  | L’archivage est fait dans des boites de taille petite ou moyenne. Mais pour l’archivage en hauteur, il n’y a pas de petit escabeau dans le bureau. Certains documents sont susceptibles d’être détruits. |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre | X |  |  | Il y a des rideaux à la fenêtre, évite l’éblouissement de l’écran. |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  | X |  |  | Pas de bruit dans le bureau hormis le fonctionnement de la VMC |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  | X |  |  | Pas de bruit dans le bureau hormis le fonctionnement de la VMC |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-110  Enseignant-chercheur | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail. | | 1 | L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pieds.  L’angle du coude est droit ou légèrement obtus  Le bras le long du corps.  Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre |  |  | X | Les prises électriques sont mal placées. Il faut mettre en place un passage de câbles.  L’enseignant souffre de migraines dues aux écrans.  Il a fait traiter ces lunettes de vue anti-lumière bleue. L’écran VGA (HP) a été changé par un autre de même taille.  L’enseignant se trouve bien installé. |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessants (punaises), contondants (objets lourds) | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation |  |  |  | . |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre) | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques. |  |  | X | Les câbles électriques traînent dans les espaces de circulation.  Il faudra les mettre dans passe câbles |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. |  | X |  | Il y a un chauffage d’appoint. |
| *Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets* | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usages fréquents en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents. | X |  |  | L’archivage en hauteur effectué dans le bureau ne concerne que des documents peu usités. |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas. | X |  |  | L’archivage est fait dans des boites de taille petite ou moyenne. Mais archivage en hauteur, il n’y a pas de petit escabeau dans le bureau. |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre | X |  |  | Il y a des rideaux à la fenêtre, évite l’éblouissement de l’écran. |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  | X |  |  | Pas de bruit dans le bureau hormis le fonctionnement de la VMC |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| C-111  Bureau des techniciennes | TMS, troubles oculaires liés au travail sur poste informatique | Mauvais aménagement du poste de travail. | | 2 | L'aménagement optimal est celui qui permet une posture adéquate, à savoir :  Les pieds reposent par terre ou sur un repose pieds.  L’angle du coude est droit ou légèrement obtus  Le bras le long du corps.  Le dos droit ou légèrement en arrière soutenu par le dossier  Orientation de l’écran par rapport à la fenêtre |  | X |  | Les bureaux sont disposés perpendiculairement. L’un des écrans est perpendiculaire à la fenêtre, mais distante. L’autre fait face à la fenêtre avec un store peu malléable. |
| Coupures, blessures, | Encombrement d’objets dangereux, coupants (cutter), blessant (punaises), contondants (objets lourds) | |  | Ranger les objets après utilisation, les poser sur une surface stable.  Rentrer les cutters après utilisation | X |  |  | Dans le bureau, il est positionné un ballon d'eau chaud.  Risque électrique, de brûlure ou de contusion due à un choc frontal. |
| Risque électrique | Des câbles électriques qui « traînent » sur les espaces de circulation, dans un environnement encombré sont des facteurs de risques électriques (entre autre) | |  | Utiliser une goulotte pour rassembler et isoler les câbles électriques. | X |  |  | Aucun câble ne traîne dans les espaces de circulation ni dans le bureau.  Revoir le branchement du radiateur sur prise aveugle. |
| Environnement thermique (chaud, froid) | Coupure du chauffage centrale pendant les périodes de vacances | |  | Hors période de chauffage collectif, utilisation d’un chauffage d’appoint. |  | X |  | Les techniciennes ont un chauffage d’appoint.  Passage du câble derrière le siège  Il y a une fissure au niveau de la jonction des murs derrière le chauffe-eau. On voit l’extérieur à travers la fissure. |
| *Chute en hauteur, choc lié à la chute d’objets* | Archivage en hauteur | |  | Éviter de stocker les documents d’usage fréquent en hauteur. Réserver les espaces hauts pour les stockages permanents | X |  |  | Pas d’archivage en hauteur. |
| *TMS, courbature* | Manipulation de charges lourdes. | |  | Les archives doivent pouvoir être extraites sans déplacer de lourdes charges, archivage bas. | X |  |  | Les techniciennes manipulent des charges plus ou moins lourdes lors la mise en poste ou encore à la réception des commandes ou encore pour la gestion des déchets. |
| *Fatigue oculaire, éblouissement, baisse de l’attention, gène visuelle, déconcentration* | Luminosité, éblouissement par le soleil en été | |  | La luminosité peut être maîtrisée par l’éclairage de la pièce.  L’éblouissement par le soleil peur être maîtrisé par un rideau à la fenêtre |  |  | X | Le store à la fenêtre est devenu peu malléable. Il est à changer.  La faible luminosité amène à ouvrir la porte. |
| *Gène auditive, baisse de l’attention, déconcentration* | Environnement bruyant | |  |  | X |  |  | Pas de bruit dans le bureau hormis le fonctionnement de la VMC |
| *Insalubrité* | Nuisance olfactive | | 2 | Trouver et arrêter la source de mauvaise odeur |  |  | X | Les mauvaises odeurs vient de la bonde du ballon d’eau chaude. Il faut vérifier qu’elle a de l’eau si de mauvaises odeurs reviennent. Néanmoins, il a été préconisé de ne pas déverser de produit odorant dans le 1er évier de la salle de chimie. |
| *Choc frontal* | Espace de travail encombré par du matériel à hauteur de tête et non afférent au travail (chauffe-eau) | | 2 | Trouver un autre endroit stratégique pour déplacer le chauffe-eau |  |  | X | Le bureau était à l’origine un atelier de physique avec à l’intérieur un chauffe-eau. Lors de son réaménagement en bureau, ce dernier n’a pas été déplacé. |
| *Fatigue physique et mentale* | Charges de travail très intenses à certaines périodes | | 2 | Les charges de travail sont liées aux emplois du temps.  Il faut faire attention à bien intercaler les séances de TP afin de faciliter leurs préparations |  | X |  | Leurs charges de travail est très importante à certaines périodes. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| Les couloirs, hall technique et environnement | *Chute de plain-pied, traumatisme corporel* | Un couloir encombré, mal nettoyé. Tapis à l’entrée. | |  | Ne rien stocker dans le couloir. Couloir bien entretenu. Vérifier l’état des tapis |  |  | X | Le déplacement dans le couloir se fait sans encombrement et en sûreté.  Mais attention il n’est pas autorisé de stocker des cartons ou matières inflammables dans les couloirs.  Un détecteur et un éclairage LED pour les escaliers est prévu.  Tapis déchiré à l’entrée nord du bâtiment C (passage le moins emprunter). |
| *Environnement thermique (chaud, froid)* | En été, l’ambiance thermique est intenable par forte chaleur.  Elle avoisine les 35°C | |  | Trouver une solution pour que le soleil ne rayonne pas directement sur la verrière du hall. |  |  | X | Un store extérieur serait peut-être la solution pour diminuer la température. |
|  |  |  | |  |  |  |  |  |  |
| Stockage des déchets  local extérieur | *Intoxication par atmosphère toxique et ou par contact physique* | Le stockage des déchets doit se faire dans un local dédié. Il doit être équipé, comme toute pièce de stockage, de moyens de lutte  contre le feu, facilement accessibles pour l’intervention des secours, d’une réserve  d’absorbant et d’une douche de sécurité.  La pièce doit être équipée, comme toute pièce de stockage, d’un système de ventilation conforme, donc performant. | |  | Les conditions de la réglementation doivent-être remplies pour permettre l’utilisation du local extérieur estampillé »local solvants » (qui ne répondait pas non plus aux conditions de stockage des solvants) comme espace de stockage des déchets. |  |  | X | Une collecte des déchets de laboratoire est effectuée par la société SUEZ.  Le risque est surtout lié à la manipulation de ces fûts de déchets : charges lourdes, odeurs toxiques contenues toxiques.  Le local de stockage de ces déchets n’est pas adapté à cet effet. Une aération qui assainirait l’espace de stockage est ABSENTE. L’air dans ce local FERMÉ est irrespirable et toxique.  Il est urgent de reconditionner ce local pour être conforme à la réglementation et au code du travail.  Cela améliorera grandement les conditions de travail des personnels responsables de la gestion des déchets. |

évaluation des risques professionnels

Code du travail Articles L 4121-3 et R 4121-1

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| SUIVI DES ACTIONS DE PRÉVENTION 2019/2020  **3** | | | | | |
| N° | **Action de prévention programmée** | **Réalisation**  **Oui/non** | **Coût** | **Évaluation du risque résiduel** | **Observations, commentaires** |
| **1** | En attente de décision sur le réaménagement du bâtiment. | non |  |  | Le bâtiment ne sera que partiellement réaménager. (local solvant, animalerie transformé en local stockage déchets). |
| **2** | Continuer la mise aux normes du local : équipé le local de ventilation, d’un rince œil, enlever les produits neufs. | **Oui/non** |  |  | Une douche portative a été achetée. Il faut qu’elles soient remplies d’eau par un personnel habilité.  La ventilation n’a pas été améliorée. En revanche, il est prévu dans les travaux d’agrandissement une création d’une pièce aux normes. |
| **3** | Résoudre le problème de vapeur de produits chimiques dans la salle de chimie C-010 | **En cours** |  |  |  |
| **4** | Réparation des fenêtres C007, C022, Hall | **Oui** |  | **A voir** | Direction, DPIL, ST |
| **5** |  |  |  |  |  |
| **6** |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

évaluation des risques professionnels

Code du travail Articles L 4121-3 et R 4121-1

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| PROGRAMME D’ACTIONS DE PRÉVENTION 2020/2021  **4** | | | | | | |
| N° | Dangers ou facteurs de risques identifiés | **Mesures de prévention**  **Techniques, Organisationnelles et Humaines** | **Ordre de priorité**  **1/2/3** | **Délais d’exécution**  **X mois** | **Estimation du coût**  **X €** | **Personne chargée de la réalisation**  AP, SMI, … |
| 1 | Risques liés au travail sur écran | C-105 Jessica repose pied et un fauteuil pout Nicolas. | 1 | Pas estimé | Pas estimée | Entreprise extérieur |
| 2 | Risques chimiques | Il est impératif d’équiper les salles 115 dépôts produits et stockage des déchets de système de ventilation et de bacs de rétention conforme à l’utilisation de ces pièces. | 1 | Pas | Pas estimé | Entreprise extérieur |
| 3 | Risques chimiques et biologiques | Changer les paillasses en faïences dans les 4 salles de TP du 1er étage | 2 |  | En cours | Service technique + extérieur |
| 4 | Réparation des fenêtres des salles où elles ouvrent mal | A réaliser pour pouvoir ouvrir en cas de besoin | 1 | Immédiat |  | Service technique |
| 5 | Risques électriques | Remettre en état de fonctionnement des fermetures des prises des racks installés sur les paillasses (faire le tour de toutes les prises dans toutes les salles) | 1 | Immédiat |  | Service technique |
| 6 | Risque intrusion | Mettre une serrure moletée et une clé spécifique pour la salle 115 dépôts produits. Une serrure à ouverture à badge serait intéressante. | 1 | Pas estimé |  | Service financier et département, logistique |
| 7 | Risques liés au stockage des déchets chimiques | Continuer la mise aux normes du local : équipé le local de ventilation, enlever les produits neufs. | 1 | Pas estimé |  | Service technique, département, DPIL |
| 8 | Chute de plain-pied | Le tapis latéral de l’entrée est déchiré. Le risque est diminué mais pas éliminé. Il faut le changer. | 2 |  |  | Service financier/Service technique |
| 9 | Risques liés aux déplacements de produits en vrac, de préparation, de personne d’une salle à une autre | Étudier la faisabilité et le coût d’installation de sorbonne dans les salles de TP qui en sont dépourvues ou vieillissantes | 2 | Court | élevé | Service technique |
| 10 | Choc frontal | Demander au service technique de déplacer le chauffe-eau du bureau C-111 | 2 |  | Pas estimé | Service technique puis entreprise |
| 11 | Ambiance thermique | Mettre un store pour éviter que les rayonnements du soleil tapent contre la verrière du hall technique en été. | 2 | Pas estimé | Pas estimé | Service technique puis entreprise extérieur |
| 12 | Fissure dans le mur du bureau des techniciennes | Trouver un moyen de réparer cette fissure | 1 | Pas estimé | Pas estimé | Service technique puis entreprise extérieur |

**1 : Ordre de priorité N°1, à réaliser impérativement.**

**Date :** 21 /10 / 2020

**Signature du chef de service :**

**2 : Ordre de priorité N°2**

**3 : Ordre de priorité N°3**

**ANNEXE 1 Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** | **Date de formation** |
| **TALBOURDET** | **Élisa** | **12/2019** |
| **BOU** | **Myriam** | **12/2019** |
| **GRIPON** | **Nicolas** | **12/2019** |
| **PELISSIER** | **Jessica** | **12/2019** |

**ANNEXE 2 Agents formés à l’utilisation des extincteurs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** | **Date de formation** |
| **TALBOURDET** | **Élisa** | **26/09/2016** |
| **TRICHET** | **Marie-béatrice** |  |

**ANNEXE 3 Exposition aux Agents Chimiques Dangereux (R 4412-12 et 54, liste à communiquer au Médecin de Prévention**) :

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** |
| **Tous les personnels enseignants en science et les personnels techniques** |  |

**ANNEXE 4 Exposition aux Cancérogènes Mutagènes, Reprotoxiques (R 4412-86, liste à communiquer au Médecin de Prévention**)  :

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** |
| **Les personnels techniques et les enseignants de biologie et chimie** |  |

**ANNEXE 5 Exposition aux Agents Biologiques des Groupes 3 et 4 (R 4426-1, liste à communiquer au Médecin de Prévention**) :

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** |
|  |  |

**ANNEXE 6 Exposition aux rayonnements ionisants (R4451-44, 45 et 46, liste à communiquer au Médecin de Prévention**) :

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** |
|  |  |

**ANNEXE 7 Agents titulaires d’une habilitation électrique (liste à communiquer au Médecin de Prévention) :**

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** |
|  |  |

**ANNEXE 8 Exposition aux rayons LASER (R4452-22, liste à communiquer au Médecin de Prévention) :**

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** |
|  |  |

**ANNEXE 9 Agents aptes à la conduite des autoclaves :**

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** |
| **TALBOURDET** | **Élisa** |
| **ASSAF** | **Ali** |
| **CREGUT** | **Mickaël** |
| **CAPIAUX** | **Hervé** |

**ANNEXE 10 Exposition aux rayonnements électromagnétiques (liste à communiquer au Médecin de Prévention) :**

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM** | **Prénom** |
|  |  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Annexe 1 DUER: Crise sanitaire | | | | | |
| **ID danger** | **Risques** | **Thème** | **Identification des dangers** | **Modalités d'exposition aux dangers** | **Moyens de prévention** |
| 1 | Crise sanitaire | Travail à distance lié à la situation sanitaire exceptionnelle | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Isolement social et professionnel  Affaiblissement du lien social professionnel  Difficultés de management  Perte d'informations  Perte du sens du travail  Non respect de la conciliation des temps vie privée/vie professionnelle  Charge mentale élevée  Environnement ou matériel inadapté : TMS , qualité de la connexion, accès aux serveurs et outils métiers  Risque électrique  Exposition accrue aux champs électromagnétiques (téléphone portable) | Consignes sur l'installation d'un poste de travail.  Mise à disposition de clavier et écran supplémentaire.  Formation sur l'organisation de travail à distance pour le télétravailleur et le N+1.  Sensibilisation sur les risques à utiliser le téléphone portable.  Mise à disposition de kits piétons. |
| 2 | Crise sanitaire | Toutes tâches réalisées en présentiel | Port prolongé d'un masque | Difficulté pour respirer  Fatigue  Déshydratation  Augmentation des TMS | Adapter la charge physique et l’environnement :        - réduction minimale des cadences et effort de 10% pour les masques simples et jusqu'à 25 % pour les FFP2 + = adapter la charge de travail et alléger les cadences ( pour les travaux physiques de port de charge par ex)       - si le travail est minutieux préférer les visières,       - si les horaires sont allongés, au delà de 6 heures de travail continues, une pause d'une heure est plus que souhaitable.  Renforcer la mise à disposition d'eau à proximité du poste de travail  Aménager une pause sans masque de 15-20 min toutes les 2 heures pendant laquelle il faut donc boire - respirer naturellement |
| 3 | Crise sanitaire | Déplacements domicile-travail | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par projection.  Contamination de surfaces.  Contamination par contact avec des microgoutelettes ou de surfaces contaminées.  Pénétration dans l'organisme entrainant du développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Porter un masque : soit un masque barrière dit "grand public" mis à disposition par les collectivités, soir un masque chirurgical.  Privilégier les transports individuels.  Décaler les plages horaires d'arrivée et de départ pour éviter une trop forte densité dans les transports, comme dans les bureaux. |
| 4 | Crise sanitaire | Déplacement au sein des locaux du service et des campus | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par projection.  Contamination de surfaces.  Contamination par contact avec des microgoutelettes ou de surfaces contaminées.  Pénétration dans l'organisme entrainant du développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Porter un masque fourni par l'établissement. |
| 5 | Crise sanitaire | Conduite d'un véhicule de service | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. |  |
| 6 | Crise sanitaire | Télétravail |  | Non respect de la conciliation des temps vie privée/vie professionnelle  Charge mentale élevée  Environnement ou matériel inadapté : TMS , qualité de la connexion, accès aux serveurs et outils métiers  Risque électrique | Situation encadrée par la charte de télétravail de l'établissement.  Assurance dédiée à la situation de télétravail.  S'assurer de l'adéquation des outils de travail. |
| 7 | Crise sanitaire | Travail dans un bureau individuel | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Privilégier le travail à distance.  Le port du masque n'est pas indispensable dans cette situation.  En cas de visite, respecter au moins 1 mètre de distance.  Aérer si possible au moins deux fois par jour pendant 15 minutes. |
| 8 | Crise sanitaire | Travail dans un bureau partagé et open space | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Privilégier le travail à distance.  Le port du masque n'est pas indispensable si le bureau n'est occupé que par une seule personne simultanément.  En cas de visite, respecter au moins 1 mètre de distance.  Aérer si possible au moins deux fois par jour pendant 15 minutes.  Nettoyer en partant toutes les surfaces fréquemment touchées par les mains (accoudoirs, surface du bureau, téléphone, interrupteurs...)  Nettoyer le matériel commun (agrafeuse..). |
| 9 | Crise sanitaire | Utilisation d'équipements communs  (imprimantes/photocopieurs, relieuses…) | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Procéder à un lavage ou une friction des mains au gel hydroalcoolique avant et après chaque utilisation.  Nettoyer les surfaces touchées par les mains après chaque utilisation. |
| 10 | Crise sanitaire | Réunions | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Privilégier les réunions en visio conférences, même sur le lieu de travail.  Adaptation du nombre de personnes dans les salles de réunion pour permettre de respecter la distanciation physique.  Si 1 mètre au moins est possible en permanence entre deux participants, le port du masque n'est pas obligatoire.  Eviter de se toucher le visage avec les mains.  Se laver de mains avant et après la réunion et après la manipulation de documents.  Aérer autant que possible  Désinfecter ou faire désinfecter toutes les surfaces en contact avec les mains : poignées, boutons, table, chaise…  Évacuez les déchets régulièrement. |
| 11 | Crise sanitaire | Usage des locaux sociaux : salles de convivialité. | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Eviter les salles communes si possible. Dans le cas contraire, adapter le nombre de chaises pour permettre de respecter au moins 1 mètre de distance de chaque côté avec ses voisins.  Se laver les mains avant et après l’accès aux locaux sociaux.  Remplacer les torchons par du papier essuie-tout.Supprimez les carafes et condamnez les fontaines à eau manuelle.  Établir un planning pour limiter le nombre de personnes se regroupant dans les locaux sociaux.  Supprimer les condiments communs (sel, poivre…).  Mettre un affichage devant les distributeurs, les micro-ondes et les réfrigérateurs demandant aux personnes de se laver les mains avant et après utilisation de ces équipements et tout autre équipement commun, et leur demander de nettoyer les poignées avant et après chaque usage.  Aérer le plus souvent possible et au moins 10 minutes à chaque fois.  Nettoyer ou faire nettoyer les lieux de pause et salles de repas après chaque passage d'agents.  Désinfecter toutes les surfaces en contact avec les mains : poignées, boutons, table, chaise, claviers de micro-ondes, portes des réfrigérateurs.  Évacuer ou faire évacuer les déchets régulièrement. |
| 12 | Crise sanitaire | Usage des locaux sociaux : vestiaires et douches. | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Limitez le nombre de personnes dans ces locaux.  Faites nettoyer la douche par la personne qui vient de l’utiliser.  Gérez les flux entrées/sorties par des accès différenciés.  Établir un plan de nettoyage/désinfection périodique des installations sanitaires.  Les douches des salles de sports, doivent être fermées, tout comme ces salles. |
| 13 | Crise sanitaire | Activité de recherche en laboratoire | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Rappel : l'usage des blouses est strictement réservé à l'espace du laboratoire. Les gants sont interdits sur les poignées de portes, les ascenseurs, dans les circulations  Autant que possible, placer un manipulateur par  paillasse, par sorbonne, par appareillage, par poste de travail.  Ne pas hésiter à travailler en horaire décalés sur les postes très utilisés en vérifiant la situation de travail isolé.  Si l'espace est partagé et que les respect des distances ne peut pas être assuré en permanence : port d'un masque  en dehors d'autres risques pouvant conduire au port d'un autre type de masque.  Aérer 10 minutes au moins plusieurs fois par jour (sorbonnes baissées le cas échéant).  Nettoyer ou, si nécessaire, désinfecter les surfaces communes en fin de manipulation. |
| 14 | Crise sanitaire | Utilisation des salles | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Limiter la capacité d'accueil selon la réglementation : jauge.  Réaménager les espaces publics : retirer des chaises, matérialiser les espaces non accessibles.  Marquage au sol pour aider à la distanciation physique.  Circulation différentiée entrée/sortie : Si c'est pas possible, circulation alternée / utiliser, si la configuration du bâtiment s'y prête, une issue de secours pour créer une sortie.  Mise en place d'un plexiglas de protection au niveau du pupitre d'accueil.  Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour le public à l'entrée de la BU.  Mise à disposition de gel hydroalcoolique et de solution désinfectante pour les surfaces pour les agents.  Port du masque, ou port de visière pour accueil public malentendant.  Se laver rigoureusement les mains aussi souvent que possible et systématiquement après le service public. |
| 15 | Crise sanitaire | Utilisation de la carte d'étudiant | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Privilégier les recherches par nom dans Horizon.  Limiter au maximum les manipulations des cartes : inviter les lecteurs à la présenter coté code-à-barre. |
| 16 | Crise sanitaire | Retours des ouvrages | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès.  Problématique de capacités de stockage sur plusieurs jours (organisation et infrastructure)  TMS liés à la manutention augmentée des ouvrages | Mise en quarantaine dès le retour des ouvrages : 4 jours.  La désinfection des ouvrages n'est pas nécessaire.  Le retour des ouvrages peut-il avoir lieu avec la mise en place d'un système drive sur rendez-vous ? |
| 17 | Crise sanitaire | Prêt d'ouvrage | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Système de "drive" sur réservation pour éviter les regroupements. |
| 18 | Crise sanitaire | Prêts d'ordinateur au sein de la BU | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de décès. | Ce service peut-il être suspendu jusqu'à nouvel ordre ?  Désinfection après chaque utilisation : par qui, avec quoi ?  Donner un kit de désinfection aux utilisateurs : quoi exactement ? |
| 19 | Crise sanitaire | Ordinateur FIXE | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Mettre un film plastique type alimentaire sur les claviers à changer quotidiennement.  Mettre à disposition du gels hydroalcoolique près des ordinateurs.  Port de masque par l'usager ou l'agent obligatoire.  Inviter l'utilisateur à désinfecter son espace après utilisation. |
| 20 | Crise sanitaire | Salle de lecture | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Limiter le nombre de place pour conserver 4m2 par personne.  Mise en place de plexiglas : sur quoi, à quelle fin ? |
| 21 | Crise sanitaire | Manipulation des chariots | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Désinfecter la zone touchée par les mains après chaque utilisation. |
| 22 | Crise sanitaire | Gestion du courier entrant | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Port  de masque obligatoire  Gants éservés à l'activité habituelle, c'est-à-dire pour éviter les taches d'encre sur les mains lors de la manipulation des journaux.  Lavage de mains avant et après manipulation du courrier et des colis. La quarantaine des courriers et colis n'est pas obligatoire. |
| 23 | Crise sanitaire | Cours magistraux | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès.  Risque d'augmentation de la charge de travail pour l'enseignant (volume horaire). | Port du masque fourni par l'établissement pour les enseignants si la distance avec les étudiants les plus proches est inférieure à 1 mètre.  Port du masque pour les étudiants. Il sera nécessaire de répartir les étudiants avec une distanciation (1 siège sur deux et en alternant sur les rangées). Problème du manque de salle adaptée et de charge de travail pour l'enseignant. Cours magistraux en visio possible ? |
| 24 | Crise sanitaire | TD | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès.  Risque d'augmentation de la charge de travail pour l'enseignant (volume horaire). | Port du masque fourni par l'établissement pour les enseignants si la distance avec les étudiants les plus proches est inférieure à 1 mètre.  Respect de la distanciation entre les étudiants travail en demi-groupe dans une salle de TD ou alors plusieurs groupes de TD dans un amphi. Problème du manque de salles adaptées et de charge de travail pour l'enseignant. TD en visio possible ou retransmis dans une salle voisine ? |
| 25 | Crise sanitaire | TP | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès.  Risque d'augmentation de la charge de travail pour l'enseignant (volume horaire). | Port du masque fourni par l'établissement pour les enseignants si la distance avec les étudiants les plus proches est inférieure à 1 mètre.  Plus de travail en binôme ou trinôme ?(coût enseignement supplémentaire ! Un étudiant par sorbonne, par appareillage, par TP. Difficulté du port du masque et des lunettes de sécurité en TP de chimie (buée sur les lunettes). En TP de microbio, le port du masque peut-être risqué à proximité d'une flamme sachant que nous avons le même pb de buée que la chimie. Le port d'une visière serait peut-être la solution? (comment fait-on pour les appareillages que les étudiants partagent? on mets du film dessus? Certains TP ne peuvent-être fait autrement qu'en binôme/trinôme voir même à 4 et ne peuvent être doublés de part leur durée déjà longue...). Pour les TP seul, les étudiants devront désinfecter le matériel utilisé et la paillasse à la fin de la séance (appareillage type microscope, loupe bino, agitateurs, vortex; verrerie, portoir...)->mais pour certains matériels, il y a un risque de réaction chimique avec les désinfectants et les résidus de produits chimiques ou les surfaces type inox. |
| 26 | Crise sanitaire | TP | Epidémie de coronavirus (SARS-CoV-2) COVID-19 | Contamination de tiers par émission de gouttelettes d'une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (voie aérienne).  Contamination de surfaces par les mains (voie de contact manuel).  Pénétration dans l'organisme entrainant le développement de la maladie avec risque de forme grave et/ou de  décès. | Se référer au PRA. |